

# « FRANCE NUMÉRIQUE 2012 » : POINT D'ÉTAPE ET POINTS DE VUE

1<sup>ères</sup> Rencontres parlementaires sur l'Économie numérique

Organisées et présidées par  
**Jean DIONIS**  
Député du Lot-et-Garonne  
Co-président du Groupe d'études  
"Internet, audiovisuel et société  
de l'information"

Sous le haut patronage  
et en présence de  
**Frédéric MITTERRAND\***  
Ministre de la Culture  
et de la Communication  
**Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET**  
Secrétaire d'État chargée de  
la Prospective et du Développement  
de l'économie numérique



TÉLÉVISION  
NUMÉRIQUE



3G



INTERNET  
HAUT DÉBIT

08H45 **ACCUEIL DES CONGRESSISTES**

09H15 **OUVERTURE DES RENCONTRES**

**Jean DIONIS**, député du Lot-et-Garonne, co-président du Groupe d'études « Internet, audiovisuel et société de l'information »

09H30 **OUVERTURE DES TRAVAUX DE LA MATINÉE**

**Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET**, secrétaire d'État chargée de la Prospective et du Développement de l'économie numérique

10H00 **TABLE RONDE I**

**LE DÉPLOIEMENT DES RÉSEAUX POUR LE DÉVELOPPEMENT DES CONTENUS**

#### **Accès aux réseaux numériques**

- Où en est-on du basculement numérique de la diffusion audiovisuelle ? Le dividende numérique va-t-il permettre de déployer des nouveaux services d'accès à Internet très haut débit mobile ?
- La fourniture d'une prestation d'accès universel à l'Internet haut débit est-elle effective depuis le 1<sup>er</sup> janvier ?
- Comment augmenter la pénétration du dégroupage ? Entre délégation de service public et partenariat public-privé, quelle est la réponse la plus adaptée ?
- Quelle solution de complément à la fibre optique offre le satellite pour les zones les moins denses du territoire ?

#### **Développement des contenus et services numériques**

- L'offre de catalogues numériques constitue-t-elle une offre suffisamment attrayante ? La loi Hadopi permet-elle de protéger cette offre légale ?
- Les noms de domaine, un passage obligé pour asseoir, développer et protéger son identité sur Internet ?
- Administration électronique : vers une dématérialisation des échanges de bout en bout et l'unification des sites d'accès aux services publics ?

#### **Présidente**

**Laure de LA RAUDIÈRE**, députée d'Eure-et-Loir, membre titulaire de la Commission du dividende numérique

#### **Intervenants**

**Yves BLANC**, directeur de la Stratégie et des Relations institutionnelles, Eutelsat

**Patrick BLOCHE**, député de Paris, co-président du Groupe d'études « Internet, audiovisuel et société de l'information »

**David EL SAYEGH**, directeur général, Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP)

**Catherine MORIN-DESSAILLY**, sénatrice de la Seine-Maritime, présidente du Groupe d'études « Médias et nouvelles technologies »

**Bruno NICOLINI\***, alias BENABAR, auteur-compositeur-interprète

**Guillaume VUILLETET**, président, association ARTESI Île-de-France

**Mathieu WEILL**, directeur général, Association française pour le nommage Internet en coopération (AFNIC)

12H00 **CLÔTURE DES TRAVAUX DE LA MATINÉE**

**Frédéric MITTERRAND\***, ministre de la Culture et de la Communication

12H30 **DÉJEUNER** à la Maison de la Chimie

14H15 **TABLE RONDE II**  
**CRÉER LES CONDITIONS DE LA CONFIANCE POUR FAVORISER LA CROISSANCE**

**Créer les conditions de la confiance**

- Quelles avancées suite à la loi pour la confiance dans l'économie numérique ?
- Comment garantir la protection des données personnelles ?
- Quels progrès de la lutte contre la cybercriminalité ?

**Créer les conditions de la croissance**

- Comment adapter les politiques publiques dans le domaine des PME innovantes du numérique ?
- Comment adapter les formations aux besoins de l'économie numérique ?
- Quelles mesures pour accélérer la compétitivité et la croissance des entreprises par le numérique et rattraper notre retard ?

**Président**

**Patrice MARTIN-LALANDE**, député de Loir-et-Cher, co-président du Groupe d'études « Internet, audiovisuel et société de l'information »

**Intervenants**

**Éric BROUSSEAU**, professeur, Université Paris Ouest - Nanterre La Défense, co-directeur du Groupement de recherche « Technologie de l'information et de la communication et société » du CNRS

**Nathalie HOMOBONO\***, directrice générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des fraudes, ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi

**Karen LE CHENADEC**, directrice du Département du développement numérique des territoires, Caisse des Dépôts

**Reine-Claude MADER**, présidente, association Consommation, logement et cadre de vie (CLCV)

**Sophie NERBONNE**, directrice adjointe, Direction des affaires juridiques, internationales et de l'expertise, Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)

**Lionel TARDY**, député de Haute-Savoie, membre du Groupe d'études « Internet, audiovisuel et société de l'information »

16H30 **CLÔTURE DES RENCONTRES**

**Jean DIONIS**, député du Lot-et-Garonne, co-président du Groupe d'études « Internet, audiovisuel et société de l'information »

\* Sous réserve de confirmation



Ne pourront participer à cette manifestation que les personnes ayant retourné impérativement le coupon-réponse au plus tard le

## Mercredi 10 février 2010

à M&M • 5, rue de Milan - 75009 Paris

- Compte tenu du nombre limité de places disponibles, ne seront prises en compte que les 200 premières réponses parvenues dans les délais.
- Les confirmations d'inscription seront adressées uniquement par e-mail.
- Les personnes qui auront retourné leur inscription hors délais ou après que la capacité d'accueil maximum aura été atteinte recevront notification que leur inscription ne peut pas être prise en compte.
- Aucun remboursement d'inscription au déjeuner ne sera possible pour tout désistement qui n'aura pas été signalé par écrit 8 jours avant la date du colloque.

### LIEU DU COLLOQUE

**Maison de la Chimie** - Petit amphithéâtre  
28, rue Saint-Dominique - 75007 Paris

- RER C : Invalides
- Métro : Invalides - Assemblée nationale
- Bus : 63 - 69 - 83 - 84 - 93 - 94
- Parking : Invalides

### LIEU DU DÉJEUNER

**Maison de la Chimie**  
28, rue Saint-Dominique - 75007 Paris

Ne pourront participer au déjeuner que les personnes s'étant acquitté des frais dus et ayant été au préalable accueillies sur les lieux du colloque.

### POUR TOUT RENSEIGNEMENT

# M&M

5, rue de Milan - 75009 Paris  
Tél : 01 44 91 58 50 - Fax : 01 44 91 58 51  
Contact inscriptions : Samira EL FITOURI  
inscriptions@altdia.fr

---

AVEC LE CONCOURS DE



DÉVELOPPEMENT  
TERRITORIAL ET RÉSEAU





## « FRANCE NUMÉRIQUE 2012 » : POINT D'ÉTAPE ET POINTS DE VUE

Ce coupon-réponse, devant faire l'objet d'une saisie informatique, doit être rempli dans sa totalité et en majuscules.

NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

SOCIÉTÉ : \_\_\_\_\_

FONCTION : \_\_\_\_\_

TÉL : \_\_\_\_\_ FAX : \_\_\_\_\_

E-MAIL\* : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

\* Les confirmations d'inscription seront adressées uniquement par e-mail.

- PARTICIPATION :  Participera au colloque à titre gratuit  
 Participera au déjeuner : **52€ TTC** (dont 19,6% de TVA)  
 Souhaite recevoir la synthèse électronique des débats :  
**15€ TTC** (dont 19,6% de TVA)

- RÈGLEMENT :  Chèque (à l'ordre de M&M Conseil)  
 Virement

CONDITIONS D'INSCRIPTION : VOIR INFORMATIONS PRATIQUES

Coupon-réponse à adresser avant le  
**Mercredi 10 février 2010**  
 par fax ou par courrier, à :

**M&M**

5, rue de Milan - 75009 Paris  
 Tél : 01 44 91 58 50 - Fax : 01 44 91 58 51  
 E-mail : inscriptions@altdia.fr

Cachet et signature

Coupon-réponse

**URGENT - Répondre avant le mercredi 10 février 2010**